

Déclaration trimestrielle de ressources





A déclarer sur le www.caf.fr / www.msa.fr ou à nous renvoyer dans les plus brefs délais

R.843-1 du code de la sécurité sociale Art. R.262-7 du code de l'action sociale et des familles

MOIS CONCERNES	: 09/2021 - 10/202	1 - 11/2021				
Votre situation familiale :						
la situation n'a pas ch	angé					
la situation a changé o	•	voici	la nouvelle situat	ion ·		
Pour chaque membre de	-					
par la Caf/MSA.	voti e loyei, decialez le	ss ressources perçu	es chaque mois (s	ans les centimes), i	i maiquez pas les pres	stations versees
pai la Cal/MOA.	1					
	Nom : Prénom :			Nom : Prénom :	Né(e) le :	
Ressources	09/2021	10/2021	11/2021	09/2021	10/2021	11/2021
Salaire		□□□□€		□□□□€		
Indemnités chômage	[€	€		
Pensions alimentaires reçues	€	€	€	€	:	€
Si autres ressources, précisez :	€		€]
Aucune ressource (cochez la case)						
Argent placé			€			€
	Nom : Prénom :	Né(e) le		Nom : Prénom :	Né(e) le :	
Ressources	09/2021	10/2021	11/2021	09/2021	10/2021	11/2021
Salaire						
Indemnités chômage						
Pensions alimentaires reçues			_ €			_ _ _ €
Si autres ressources, précisez :	□□□□∈	€	€			€
Aucune ressource (cochez la case)						
Argent placé] €			€
Si vous ou un membre de	votre foyer ne percev	ez plus l'une des re	ssources déclarée	s, ni aucune ressou	rce qui la remplace, p	récisez :
qui :		-			-	
Je certifie sur l'honneur que	=					-
situation familiale ou profes	sionnelle. Je prends cor	nnaissance que cette	déclaration fera l'ob	ojet d'un contrôle aup	rès du Conseil général,	de Pôle emploi, du
service des impôts et de l'As	•					
	A	le	Signature (OBLIG	ATOIRE) du demandeur (o	u de son représentant) ou du conjoir	it, concubin(e) ou pacsé(e)
La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Articles L.262-51 et L.262-52 du Code de l'action sociale et des familles - Article L.114-17 du code de la sécurité sociale -	Ne rien inscr	ire au verso				
Article 441-1 du Code pénal). La Caf/MSA vérifie l'exactitude des déclarations.	Vos données personnelles sont traitées par la branche Famille de la sécurité sociale ou votre MSA dans le cadre de la gestion de vos prestations. Certaines de ces informations peuvent être transmises à nos partenaires, dans le cadre de nos missions. Au titre de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au directeur de votre Caf ou de votre MSA, par courrier postal accompagné d'une preuve d'identité signée.					

Emplacement réservé à la Caf

Date demande : 12 décembre 2022 PAUL VAN DEN EYNDE

G4 sbous608 PAGE 1/1 MAT 0904193 T -IDX X 3201901 F 801 -

